



La lettre d'information de
Luberon Nature

JUN 2023

EDITO

Notre assemblée générale du 29 avril 2023 à Oppède a permis d'acter le terme du mandat de 3 ans donné à une équipe complètement renouvelée en mars 2020, alors que débutait la crise sanitaire liée au Covid. Dans ce contexte, l'enjeu de la redynamisation de l'association apparaissait comme un défi d'autant plus ambitieux.

Le bilan de notre mobilisation est là : Luberon Nature s'est repositionnée en faveur de la protection de l'environnement en intégrant le soutien à l'économie locale vertueuse pour maintenir un territoire vivant, dans le respect des populations locales.

A ce rééquilibrage, concrétisé par la réécriture des statuts approuvée l'an dernier, s'ajoutent une nouvelle identité visuelle, la remobilisation des adhérents, une notoriété accrue auprès des élus (72 communes visitées l'an dernier) et des administrations, le suivi de nombreux dossiers et l'organisation d'événements en direction de nos adhérents mais aussi d'un public élargi.

Le renouvellement de la confiance accordée à l'équipe et à son président pour les 3 années à venir ouvre un nouveau chapitre avec la poursuite des grands chantiers toujours en cours et de nouvelles perspectives dont les grands axes sont :

- La lutte contre l'artificialisation des sols,
- La protection de la biodiversité, de l'agriculture et du pastoralisme,
- L'échange avec les acteurs du territoire élus, administrations locales et déconcentrées de l'Etat, responsables d'institutions diverses,
- La valorisation des acteurs économiques œuvrant en faveur de la transition écologique...

Dans un monde en mutation accélérée notamment du fait des changements climatiques dont les effets nous affectent de plus en plus fortement qu'il s'agisse de sécheresse, d'incendies et autres dérèglements, nous souhaitons que notre vie associative se renforce en accueillant encore plus d'adhérents et que tous ceux qui souhaitent s'engager puissent participer activement à notre mobilisation en faveur du développement équitable et durable du Luberon.

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE LA VIE LOCALE

INTERVIEW ALAIN JALOUX

“Comment Goult, site historique, touristique et panoramique est devenu un centre géographique et astronomique où, au mois de mai, des savants du monde entier venaient, sous son ciel pur et sans voile, étudier les étoiles”

Entrevue de Alain Jaloux (AJ) par Mechtild Rössler (MR), Goult le 8 janvier 2023

C'est à l'occasion de l'exposition de cartographie, organisée à Goult, il y a vingt ans, qu'Alain et moi eurent l'opportunité de nous rencontrer....entre géographes!

MR : *Peux-tu me dire comment tu es arrivé à Goult ?*

AJ : Ingénieur à l'Institut Géographique National (IGN), en 1970 j'ai été affecté comme professeur à l'École Nationale des Sciences Géographiques (E.N.S.G.) dont le cursus de formation comporte un enseignement théorique à Saint Mandé et des travaux d'application sur le terrain pendant quatre mois en Provence. Tous les étés je rejoignais Goult, y ai acquis une ruine que nous avons restaurée. Puis ma carrière s'est poursuivie comme responsable de projets cartographiques à l'étranger. Goult était le point de chute des vacances et, depuis ma retraite, nous y sommes une grande partie de l'année.

MR : *Pourquoi cette implantation de l'IGN à Goult ?*

AJ : L'IGN a été créé le 27 juin 1940, succédant au Service Géographique de l'Armée. Dès avril 1941 un décret fixait la création de l'École Nationale des Sciences Géographiques (E.N.S.G.) pour assurer la formation des personnels : ingénieurs, techniciens, dessinateurs, photo-identificateurs. Le cursus d'enseignement comportait, outre les études théoriques, quatre mois de travaux d'application sur le terrain ; ceux-ci s'appliquant aux diverses techniques liées à la Cartographie : triangulation, nivellement, gravimétrie, géomorphologie, topographie,... et en particulier l'astronomie de position. C'était la seule solution, par observation des étoiles, de définir sa position en longitude et latitude, le point de départ pour établir un canevas préalable à tout lever cartographique. En effet le G.P.S., à l'origine exclusivement militaire, ne sera opérationnel pour usages civils qu'en 1995.

C'est alors qu'en 1947 le Centre d'instruction d'astronomie s'installe à Goult, « site choisi compte tenu de la météorologie et de l'assurance de bénéficier d'un pourcentage élevé d'avoir des nuits claires, sans nuages » (Extrait du rapport de mission de l'époque). L'IGN fait l'acquisition du moulin, en haut du village, y installe une grande baraque pour les cours et calculs ainsi que cinq cabanes d'observation.

MR : *Existait-il des activités autres que l'astronomie ?*

AJ : Oui, car L'E.N.S.G. devait alors une grande partie de sa réputation aux travaux d'application sur le terrain pour les techniques liées à la cartographie. Très rapidement, elle devra accueillir 100 à 150 élèves et stagiaires par an. Goult, outre l'enseignement de l'astronomie, devient, dès 1948, le siège du Groupe d'Instruction de Haute Provence.

Des centres sont ouverts à Roussillon, Apt, Gordes, Reillanne, Céreste, Forcalquier, Manosque. Les Provençaux, chaque année en avril, accueillent pour quatre à cinq mois les élèves et l'encadrement de l'IGN.

MR : *Qui étaient tous ces élèves et stagiaires ?*

AJ : A l'origine il s'agissait des personnels de l'I.G.N. auxquels simultanément se sont joints les cadres, ingénieurs et techniciens de l'information géographique d'organismes français et de ceux de 90 pays étrangers. Au total, de 1941 à 1991, près de 5000 élèves et stagiaires, dont plus de 1500 étrangers sont venus se former ou se perfectionner dans des applications liées à la cartographie. L'I.G.N. a ainsi signé une convention de coopération, avec volet formation, avec une quinzaine de pays étrangers. Pour ce qui concernait la France les promotions se succédaient : officiers et sous-officiers

du Service Géographique de l'Armée, élèves ingénieurs de l'Institut français du Pétrole, de l'École Supérieure des Géomètres et Topographes, Géographes de l'ORSTOM, Officiers Méharistes mais aussi Intervenants du Comité Antarctique des Expéditions Polaires, géophysiciens, archéologues... des gens de terrain de diverses spécialisations, opérant sous toutes les latitudes.

MR : *C'était donc l'I.G.N. en Luberon...?*

AJ : C'est exact, d'autant plus que les services de l'I.G.N., profitaient des structures existantes pour expérimenter ou mettre au point des techniques appliquées à la géodésie, à la triangulation, au nivellement, à la topographie. Elles furent très efficaces ; même et surtout si certaines d'entre elles paraissent bien désuètes aujourd'hui, citons par exemple

- Mesure de longues distances à l'aide du telluromètre : moulin de Goult / Pic Saint Loup, 115 km; en définissant l'influence des conditions atmosphériques.
- Chambre balistique pour photographier des satellites, type ECHO, sur fond d'étoiles en vue de liaisons intercontinentales.
- Étude opérationnelle d'instruments nouveaux tels que le statoscope pour les prises de vues aériennes, le chronographe imprimant (réception de l'heure en astronomie).
- Mise au point du nivellement barométrique. Il fallait établir le canevas altimétrique des cartes à petite échelle, 1/200 000, dont de nombreux pays allaient s'équiper (Maghreb, Sahel, ex A.E.F., A.O.F., Madagascar,...). Le nivellement de précision, ou nivellement direct, par portées de quelques dizaines de mètres ne pouvait être mis en œuvre que sur des zones (en priorité urbaines) limitées. Sur des milliers de kilomètres de routes et pistes, le nivellement barométrique permettait, par mesure de la pression atmosphérique, de définir l'altitude des points stationnés sans nécessité d'inter-visibilité d'une station à l'autre. L'école a pris une part active en formant les élèves aux conditions d'emploi du baromètre, obligatoires pour obtenir une précision optimale.

MR : *Il devait se créer des contacts avec les habitants ?*

AJ : Oui, et toujours très conviviaux. Les travaux de terrain et les conditions de vie en commun contribuaient à créer un esprit de camaraderie et d'amitié, non seulement à Goult mais aussi dans les autres centres. Les réseaux autoroutes et TGV n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui ; les week-ends se passaient sur place. Il fallait prévoir les logements car les hôtels, prix et rigidité des horaires, étaient exclus. Les gîtes étaient rares et peu équipés , puis devenus trop chers à l'époque du boom des résidences secondaires.

Il y avait alors un esprit d'entraide de la part des habitants ; de la part de l'I.G.N. qui fournissait les équipements popote, camping, tables et fauteuil de brousse, couchage - vélos et vélomoteurs pour les plus éloignés. Les garagistes locaux en assuraient l'entretien ainsi que celui des véhicules de l'administration. Il fallait également prévoir l'embauche d'aides et de « porte mire » pour les élèves. Cela permettait aux jeunes provençaux d'avoir des vacances rémunérées et de réserver la place pour l'année suivante. Le rapport de campagne de 1959 signale que le recrutement a été facilité cette année-là par l'effondrement du cours de la lavande et donc du ramassage. Le week-end était alors l'occasion de se retrouver, élèves et instructeurs, autour d'un méchoui d'un couscous ou d'un barbecue ; d'un repas afghan ou libanais !

MR : *Que se passa-t-il ensuite, après ces riches années ?*

AJ : D'une part, pendant cinquante ans, la formation donnée dans le cadre de l'école et la contribution de l'I.G.N. à l'instruction de personnels par transfert de technologie ont contribué à assurer l'encadrement d'Instituts géographiques et services techniques étrangers qui ont pris le relais de la formation de leur personnel.



Moulin de Jérusalem, Goult © Sylvain Goletto 2006, Wikimedia

D'autre part, la fin des années de croissance économique vit la fin d'une politique généreuse en crédits au bénéfice de la coopération. Enfin, simultanément à la réduction des budgets et des aides, l'évolution des techniques a conduit à une restructuration. Ne citons que le GPS qui renvoie dans le passé l'ex « apprenti astronome » en short et basket. Voilà comment en 1990 une page de l'histoire de l'IG.N. en Provence était tournée. Le nombre des centres fut réduit à deux et le moulin rétrocédé de gré à gré à la commune de Goult.

C'est alors que dans le contexte des relations privilégiées I.G.N./ Luberon, il fut envisagé la création d'un « Conservatoire National des Sciences Géographiques ». Rien n'existe en France sur ce thème et l'étude fut entreprise sous l'égide du Parc Naturel Régional du Luberon, avec la participation de la Cité des Sciences et de l'industrie, la Communauté de Communes Goult, Bonnieux, Roussillon, le 28° Groupe Géographique. Le Comité National de l'Information Géographique devait consulter une quinzaine d'organismes, liés de près ou de loin aux sciences géographiques. De nombreuses réunions de travail pendant plusieurs années, ont permis d'élaborer un projet en phase avec l'étude de faisabilité. Il ne restait qu'à définir le financement, point crucial, qui ne put être résolu compte tenu de la situation liée à la crise financière de 2008.

MR : *Si je me rappelle bien, vous avez fait une exposition en 2002 ?*

AJ : Oui l'objectif, dans la perspective du Conservatoire, était de sensibiliser les visiteurs touristes et habitants, au rôle de la carte : figurer le monde connu, ouvrir de nouvelles perspectives. L'intitulé choisi fut « de l'aquarelle aux pixel » faisant référence à l'aquarelle, facture des cartes anciennes, et au pixel, facture des cartes modernes et numériques. Elle retraçait l'histoire des cartes et des techniques et illustrait leurs fonctions : localiser, communiquer, naviguer, protéger, surveiller, prévoir, décider, aménager. La cartographie intègre tout ce qui contribue à l'environnement, cadre de vie et sciences de la nature.

MR : *Aujourd'hui comment évoquer la fin de cette histoire ?*

AJ : Il est vrai que si l'I.G.N. a maintenant quitté ce coin de Provence, nombreux sont encore les habitants les plus anciens avec lesquels on peut évoquer ce demi-siècle d'activité. Il y a aussi les cadres des services géo étrangers avec lesquels des liens sont maintenus grâce à l'association des anciens élèves. Il y eut même des mariages entre astronomes et Provençales !

A Goult, en particulier, la visite du moulin donne aux visiteurs le détail de ce que fut son activité Géographique ; en arrivant en haut du village on traverse l'esplanade, officiellement appelée « Aire des Astronomes » et où a été installée une sculpture sur bois figurant une lunette astronomique réalisée par un artiste goultois dit « Coucoune ». Autre

souvenir, Mr. Degrand, patron de l'ex-garage de Goult, poète à ses heures a laissé quelques vers :

« Goult, site historique, touristique et panoramique
est devenu un centre géographique et astronomique
au mois de mai, des savants du monde entier
viennent sous son ciel pur et sans voile, étudier les étoiles »

Reste à souhaiter que le projet de création du Conservatoire perpétue le destin peu banal et certainement unique pour un moulin à vent, au service de la cartographie pendant près d'un demi-siècle.

MR : *Merci beaucoup, Alain, pour ce récit formidable d'une autre époque de collaboration internationale dans le Luberon !*

Alain Jaloux (*1934) géographe de formation et ingénieur des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat à l'Institut Géographique National. Il était aussi président de l'Association patrimoine de Goult et habite à Goult et Paris.

Mechtild Rössler (*1959) est géographe de formation et spécialiste de paysage culturel, ancienne Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (2015-2021) et chercheur associé du CNRS (UMR 8504 Géographie-cités). Elle habite entre Goult, Paris et Freiburg.

HIRONDELLES DANS LE LUBERON

Article de Crystal Woodward (Membre du Conseil d'Administration de Luberon Nature)

L'été passé, à Lacoste, un groupe de personnes a décidé de mener une étude pour savoir s'il y avait encore des hirondelles dans la région. En effet, il semble que celles-ci disparaissent de notre paysage depuis quelques années, comme c'est le cas pour d'autres espèces d'oiseaux . On peut lire que, en France, les populations d'hirondelles de « fenêtre et rustiques » ont chuté de 30 % à 40 % en trente ans. (« L'hirondelle est-elle en voie de disparition... », 6 Mai 2022) Les Hirondelles dites « de Fenêtre » (*Delichon urbicum*) construisent leurs nids à l'extérieur des bâtiments, sous les toits, on les voit pour la plupart dans les villages et les villes; nous les avons observé à Ménerbes. Les Hirondelles dites « Rustiques » (*Hirundo rustica*) font leurs nids dans les bâtiments agricoles, les garages ou les granges, donc on les trouve plutôt à la campagne, comme dans la plaine de Bonnieux, là où nous avons pu les observer.

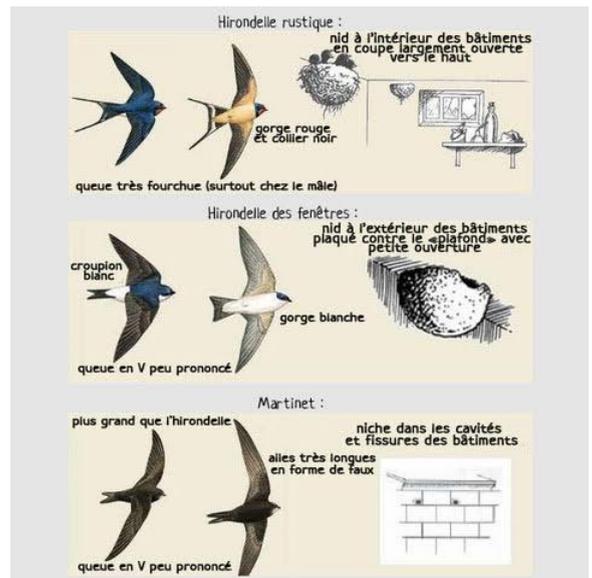
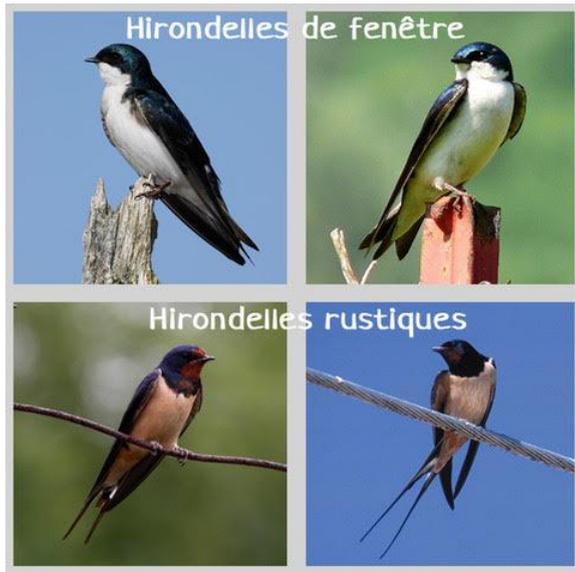
A noter que nous rencontrons aussi des Martinets, dont la forme ressemble aux hirondelles. Dans le ciel de Lacoste, en été, nous pourrions observer des vols de Martinets au niveau de la façade du Château, en haut du village; ils entrent dans les petites anfractuosités entre les blocs de pierre de taille pour faire leurs nids. Sur le site internet du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, et du Ministère de la Transition énergétique on peut lire que : "La biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète. [...] La diversité biologique actuelle vient de la longue et lente évolution du monde vivant sur la planète, depuis les premiers organismes vivants connus il y a 3,5 milliards d'années." (source : <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentations-et-informations-cles>)

Il est intéressant de suivre l'expérience concrète d'un petit groupe de personnes qui se sont focalisées sur ce thème, celui des hirondelles, sur le petit territoire du Luberon.

Comment s'est constitué le groupe à la recherche des hirondelles ? Trois étudiants du programme d'art et design (SCAD) à Lacoste m'ont contacté, pour savoir où l'on pouvait trouver des hirondelles, dans les environs du village et dans les paysages du Luberon. Puis, Jean-Pierre Adrian, ancien berger à Lacoste et observateur d'oiseaux, nous a dirigé vers deux contacts clés : l'un, un membre de la LPO – Ligue pour la Protection des Oiseaux, Anne Caffiso, qui nous a accompagné à Ménerbes pour trouver les Hirondelles de Fenêtre et un couple dans la plaine de Bonnieux, qui avait chez eux des



Hirondelles Rustiques.



(Image : <https://www.oisillon.net>)

Bénévole à la LPO, Anne effectue des relevés d'oiseaux dans plusieurs villages du Luberon, comptabilisant le nombre d'hirondelles et les nids, lorsqu'elle en trouve. Ainsi, à Ménerbes, elle nous a montré les nids sous les toits de plusieurs maisons dans le centre du village. A la boulangerie, nous avons vu 8 nids, côte à côte, en dessous de la génoise. C'était l'été, les hirondelles volaient, attrapant des insectes, pour les amener aux petits oisillons dans les nids, dont nous voyions sortir parfois juste les têtes. Quel plaisir d'observer les parents entrer et sortir des nids, pour nourrir les oisillons ! Et même de loin, nous pouvions les entendre gazouiller, c'était émouvant.

Un texte de la LPO, dans "Fiche du citoyen : Cohabiter avec l'Hirondelle en ville", nous explique : "En agglomération, on retrouve particulièrement une espèce d'Hirondelle : l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*). En un peu plus de 20 ans, ce petit passereau a subi un déclin de 41 %... Les Hirondelles de Fenêtre sont inféodées à nos constructions puisque celles-ci nichent sous les toits en récoltant plusieurs matériaux comme de la boue et des graviers avec lesquelles elles forment un nid constituant une boule close. Ces oiseaux insectivores donnent des indices sur l'état de santé de notre environnement, comme sur l'utilisation massive de pesticides. En Provence, on peut voir l'Hirondelle de Fenêtre de Mars à Septembre, période où elle se reproduit et élève ses petits avant de s'envoler vers le continent africain où elle passera l'hiver. Chaque année, l'Hirondelle retrouve fidèlement le même nid, ce qui implique davantage de veiller à leur préservation!"

Un des problèmes pour les hirondelles, c'est que les gens détruisent les nids, ne voulant pas voir les fientes qui salissent les murs sous les nids. C'est tragique. Anne a expliqué que ça prend trois semaines pour faire le nid; si on le détruit, le temps de construire un autre nid, ce sera trop tard pour avoir sa couvée cette année.

Sur le site de la LPO, on lit que la destruction d'un nid d'hirondelle est "Un acte interdit et puni par la loi. Ces espèces sont protégées et la destruction de leur habitat, même l'hiver, est passible de trois ans d'emprisonnement et jusqu'à 150,000 euros d'amende selon le Code de l'environnement." Pourtant dans les petits villages comme ailleurs, une telle loi ne serait toujours pas appliquée. Nous avons vu les traces dans plusieurs endroits sous les toits où des nids existaient avant d'être détruits. Hélas ! Il est donc essentiel d'informer les gens de l'importance de ces nids. Par exemple, il est possible de poser des planches en dessous des nids pour éviter que les fientes tombent contre le mur. Cependant il est rare que les propriétaires prennent de telles mesures, se plaignant parfois que des pigeons pourraient se poser sur ces planches. Une autre explication sur la diminution des oiseaux, sont les pesticides : moins d'insectes, les hirondelles ne trouvent pas assez à manger. Le deuxième endroit que nous avons visité se trouve dans la plaine de Bonnieux, chez un couple qui, depuis des années, à un troupeau de brebis – ce qui est utile pour attirer de nombreux insectes volants. Ici nous avons observé les Hirondelles Rustiques. C'était magnifique de les voir, faisant des vols rapides autour de la

maison pour attraper des insectes, avant d'entrer dans la grange où se trouvaient leurs petits dans des nids. Ce couple est content d'avoir ces oiseaux à demeure, ils laissent la porte de la grange ouverte pour que les hirondelles puissent y entrer, et ils sont contents de les voir revenir année après année. Pourtant, ils disaient que cette année, 2022, ils en voyaient moins que les années précédentes, et c'est inquiétant. Malheureusement, dans beaucoup de nouvelles constructions ou de rénovations, les gens, inconsciemment ou intentionnellement, laissent peu de place pour les hirondelles. Sans lieux pour les nids, il y a un appauvrissement des hirondelles, et de la biodiversité d'une manière générale.

Dans un article de La Dépêche intitulé « Déclin des oiseaux : « Cette année, les hirondelles ne sont pas revenues » », on lit que « les environmentalistes estiment ainsi qu'en France, 40 % des hirondelles ont disparu en deux décennies tandis que chez nos voisins, la Société espagnole d'ornithologie évalue à 500,000 le nombre d'hirondelles qu'elle perd chaque année. » Pierre Maigre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) d'Occitanie a écrit que l'hirondelle « fait donc aussi partie des 43 espèces (d'oiseaux) aujourd'hui en fort déclin » et que ceci « témoigne du mauvais état de la biodiversité en Europe et... en Afrique ».

Le réchauffement climatique leur fait du mal : revenant de l'Afrique, « avec le réchauffement climatique et des hivers secs, elles ont plus en plus de mal à trouver de la boue pour leur nid quand elles arrivent »; et, « les espèces migratrices arrivant de plus en plus tôt, elles se retrouvent affamées parce que les insectes qui les nourrissent, eux, ne sont pas encore sortis. Comme explique une personne, chargée d'études de la LPO, « L'artificialisation croissante des sols rend la boue rare, alors que c'est une matière essentielle à la construction du nid des hirondelles. »

« L'artificialisation des sols » – pour mieux comprendre ce terme – , « conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de 'zéro artificialisation nette' prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols. » (Voir la fiche sur le site internet du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires). « Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...) »

Mais, qui est à l'écoute de ces bonnes initiatives ? Il y a trop d'instances des élus ou d'autres personnes des villages et des villes dans la région qui continuent à vouloir s'agrandir, avec lotissements, zones de développement, routes, etc., et ce, en sacrifiant des bonnes terres agricoles et zones naturelles. Se pose en outre la question de l'effet de serre. Toute cette urbanisation, ces constructions, vont-elles dans le sens opposé à l'objectif sérieux — énoncé — de réduire l'artificialisation des sols, et donc de l'effet de serre ?

Un Document « Plan Climat, Pays d'Apt Luberon » , nous rappelle, « La majorité des gaz à effet de serre du territoire sont émis par le transport routier (48 %) et le chauffage des logements (24 %) [...etc.] » Répondant à la question, « Quel impact l'augmentation du carbone dans l'atmosphère a-t-elle sur nos vies ? », un philosophe du développement durable, Dominique Bourg, a répondu, « une variation de température moyenne sur l'ensemble de la planète n'a rien à voir avec les variations de la météo. +2 °C en moyenne sur terre va nous donner des températures qui pourront avoisiner les 50 °C l'été en France ». « Il ne s'agit donc pas de 'quelques' degrés supplémentaires permettant de passer de plus agréables vacances au nord du pays. L'augmentation de température sera en réalité bien plus forte, jusqu'à changer drastiquement les conditions de vie sur terre et même les rendre invivables par endroits. »

C'est non seulement les hirondelles, mais aussi de nombreux êtres humains à travers le globe, qui pourraient perdre leurs habitats et la nourriture indispensables à leur survie. Pourtant, l'envol gracieux de ces oiseaux, l'élan vif, le soin donné à leurs petits, peut nous aider à réfléchir, et à comprendre qu'il est temps d'agir autrement, de limiter notre expansion humaine. La diminution des hirondelles est juste un petit exemple de la destruction que nous les êtres humains sommes en train d'infliger sur notre environnement vital.

Ce sont des questions au cœur du travail de l'Association Luberon Nature.

A lire, disponible sur internet, pour en savoir plus sur les hirondelles :

- Plan d'action en faveur des hirondelles et des martinets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rapport d'activité 2019 :
https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_actualite/2020/05/2019_bilan_hir_ma_region_red.pdf
- Fiche du citoyen : Cohabiter avec l'Hirondelle en ville :
https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_protection/especes/oiseaux/hirondelles/documentation/fiche_citoyen_cohabiter_avec_l_hirondelle_en_ville.pdf

RENCONTRES AVEC LES ÉLUS ET ACTEURS ASSOCIÉS

PRÉSENTATION DE LUBERON NATURE A LA REUNION MENSUELLE DES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON (CCPAL) DU 02/02/2023

La CCPAL organise chaque mois un bureau communautaire rassemblant l'ensemble des communes de la CCPAL permettant ainsi aux associations qui le souhaitent d'intervenir en début de séance.

Luberon Nature a profité de cette opportunité pour présenter ses grands axes d'actions :

- La protection de la biodiversité
- Les dépôts sauvages
- La pollution lumineuse
- La transition énergétique

PARTICIPATION A LA REUNION PUBLIQUE DU COLLECTIF BUOUX SUR LE PROJET DU CHÂTEAU DE BUOUX LE 11/02/2023

Le samedi 11 février 2023, une réunion publique s'est tenue au château de l'Environnement à l'initiative du « collectif Buoux », dans le but de dénoncer le projet, porté par le Parc Naturel Régional du Luberon de rénovation et de réaménagement du château à l'horizon 2025 et de plancher sur une contre-proposition.

Luberon Nature, membre du collectif Buoux, a exprimé son opposition à ce projet en l'état en raison de ses impacts désastreux sur la biodiversité, directs et induits dans la région.

PARTICIPATION A LA REUNION PUBLIQUE DU PNRL SUR LE PROJET DU CHÂTEAU DE BUOUX LE 24/02/2023 DANS CE MÊME CHÂTEAU

Le vendredi 24 février 2023, le Parc Naturel Régional du Luberon a tenu une réunion publique au château de l'Environnement en réponse aux communications du collectif Buoux et à ses interpellations. Plus de 150 personnes étaient présentes révélant un souci majeur de la population locale et au-delà et une opposition réaffirmée à ce projet. De nombreuses questions et zones d'ombre subsistent qui incitent notre association à demeurer vigilante et continuer son action.

RENCONTRE AVEC LE PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE ET LA SOUS-PRÉFÈTE DE FORCALQUIER LE 04/05/2023

Le 4 mai, Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes de Haute Provence, et Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète de Forcalquier ont reçu à la préfecture de Digne pendant une heure et demie, le président de Luberon Nature, Robert BOZZA, accompagné de Pierre BRETTEL, vice-président. Cette rencontre visait à présenter l'Association aux représentants de l'Etat dans le département.

Un vaste tour d'horizon a permis d'évoquer la volonté de Luberon Nature de promouvoir la transition écologique, dans

le respect de populations locales, inscrite dans ses statuts, actualisés l'an dernier.

Au cours de cet échange très riche, la question du pastoralisme et la protection des troupeaux attaqués par le loup a été longuement évoquée parce qu'elle constitue un sujet de préoccupation important . Le préfet a indiqué que les Alpes-de-Haute-Provence sont désormais à la première place au niveau national, en termes de prédation. Une convention et une étude de vulnérabilité des troupeaux est en cours d'élaboration entre l'Etat et des éleveurs, notamment avec Mathias GUIBERT, éleveur et berger, intervenu lors du colloque de Luberon Nature, maire de Montjustin, le 10 mars dernier à Roussillon.

Le préfet (qui a regardé intégralement la vidéo du colloque) s'est dit convaincu de l'intérêt de travailler avec Luberon Nature sur cette problématique mais aussi sur bien d'autres à l'avenir.

DOSSIERS

Parmi les nombreux dossiers en cours que traite Luberon Nature, une attention particulière de l'association porte sur :

PUYVERT

Les sociétés ARNAUD exercent des activités illégales sur des terres agricoles situées dans une Zone Agricole Protégée à l'entrée de Puyvert et répertoriée au PLU, provoquant la pollution de la nappe phréatique et des canaux d'irrigation environnants. De plus ces terres sont inondables et répertoriées au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la commune qui proscrie toute activité de dépôt sur les parcelles de terrain concernées.

Un collectif s'est constitué pour lutter contre les agissements de ces sociétés. Des membres du collectif ayant adhéré à Luberon Nature, notre association accompagne le collectif dans ce dossier.

Les prélèvements et constatations réalisées sur le site par les services de la D.D.T. et de la D.R.E.A.L. ont donné lieu à l'établissement de procès-verbaux et de trois dépôts de plaintes auprès de Madame la Procureure d'Avignon. En conséquence les services de l'Etat, la Préfecture et la Mairie de Puyvert, ont décidé d'ordonner l'interruption immédiate des livraisons, des travaux et du stockage sur le site exploité par l'entreprise ARNAUD au lieu-dit Le Pradas à Puyvert.

CABRIERES D'AVIGNON

Le château de Cabrières d'Avignon fait l'objet d'un compromis de vente dans le cadre d'un projet d'hôtel 5* de 47 chambres, restaurant gastronomique, 2 piscines, SPA. Luberon Nature apporte son soutien à l'association AGDEC constituée par des riverains adhérents de notre association et qui s'oppose à ce projet. Le château étant très imbriqué dans le village, les nuisances engendrées par un tel projet seront très importantes sans compter que ce type d'offre touristique très haut de gamme est devenu totalement décalé dans le contexte actuel (empreinte carbone, ressource en eau, calme et quiétude du village...).

LOURMARIN

Lourmarin connaît une activité touristique importante qui croît depuis de nombreuses années. Cette situation va s'empirer dans la perspective de:

- la création de nouveaux parkings par la municipalité sur des parcelles agricoles,
- la réalisation d'un projet d'hôtellerie haut de gamme au domaine dit Le Galinier porté par le groupe Beaumier Hôtels.

Pour lutter contre cette croissance du tourisme et proposer une autre vision pour Lourmarin, une association, VAL, s'est créée et a adhéré à Luberon Nature pour la soutenir dans son action.

BUOUX (CHÂTEAU)

La conduite de ce projet du PNRL se caractérise par :

- une absence totale de concertation avec les différentes parties prenantes et notamment les habitants du village de Buoux et ses élus directement concernés.
- l'ignorance de ses impacts significatifs en termes d'atteinte à la biodiversité, de la préservation de la ressource en eau, de la fréquentation touristique non seulement dans le périmètre du château mais dans tout le vallon de l'Aiguebrun par "contagion" dans une zone Natura 2000 très fragile...

La direction du PNRL a contacté le 8 mars 2023 le président de Luberon Nature pour lui proposer une rencontre. Celle-ci a eu lieu le 4 avril au château de l'Environnement en présence de :

- Laure Galpin, directrice du PNRL,
- Aline Salvaudon, responsable du pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles,
- Patrick Cohen et Jérémie Haye, architectes au PNRL,
- Patrick Peythieux membre du conseil syndical du PNRL et conseiller municipal de Cabrières d'Aigues.
- Robert Bozza, président de Luberon Nature,
- Mustapha Mokrane, administrateur de Luberon Nature en charge en particulier des sujets de biodiversité

Luberon Nature a réitéré sa ferme opposition au projet en l'état du PNRL, lui reprochant qu'il n'est pas suffisamment représentatif de leurs missions d'éducation et de préservation de l'environnement.

Luberon Nature propose un moratoire afin de démarrer une véritable concertation avec toutes les parties prenantes, le PNRL et le conseil départemental de Vaucluse très impliqué dans le projet.

Il est à noter enfin que Luberon Nature a demandé à maintes reprises que lui soit communiqué le compte-rendu de la réunion du 4 avril visiblement réalisé en séance par Jérémie Haye sans succès.

Les trois derniers dossiers sont révélateurs d'une forte pression extérieure pour réaliser des projets de tourisme (très haut de gamme pour Cabrières d'Avignon et Lourmarin), ce qui ne profite en rien à l'économie locale et a pour conséquence une augmentation :

- **des nuisances envers l'environnement et la biodiversité en particulier,**
- **du prix du foncier décourageant les jeunes actifs locaux à rester sur notre territoire pour poursuivre une activité humaine caractéristique de son identité et de son terroir.**

En cela, ces projets sont emblématiques d'une dérive mortifère.

EVÈNEMENTS À VENIR

CONFÉRENCE SUR LES OISEAUX MIGRATEURS DU LUBERON

Luberon Nature en collaboration avec LPO Monts de Vaucluse organise mercredi 28 juin à 19h00 à la médiathèque de Maubec une conférence les oiseaux migrateurs du Luberon réalisée par Corentin DEPERNET, guide naturaliste. Merci de confirmer votre participation à cette conférence sans nul doute captivante à l'adresse courriel suivante : info@luberonnature.fr

XVIII^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES PIERRES SÈCHES

La commune de Goult accueille cette année le XVIII^{ÈME} Congrès International de la Pierre Sèche du 6 au 8 août 2023. Pour en savoir plus, consulter la page suivante de l'association Pierre Sèche en Vaucluse : <https://www.pierre-seche-en-vaucluse.fr/actualites/>

Migrations
Oiseaux voyageurs

Conférence animée par
Corentin Dépernet
Guide naturaliste

Mercredi 28 juin à 19h00
Espace culturel Armand Meffre
230 Grande rue - 84660 MAUBEC
Entrée libre

Organisation Luberon Nature - LPO Luberon Monts de Vaucluse
Informations : <https://luberonnature.fr/>
<https://paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse/>

le
sur

EVÉNEMENTS PASSÉS

COLLOQUE SUR LE PASTORALISME

Luberon Nature a organisé un colloque consacré au pastoralisme le 10 mars à Roussillon, dans la salle des fêtes mise à disposition par la maire Gisèle BONNELLY. A travers le titre de cette réunion : " Le pastoralisme un modèle à préserver pour le bien du Luberon et de la planète", d'emblée l'Association a affirmé toute l'importance qu'elle attribue à cette activité économique traditionnelle, reconnue d'intérêt général par le code rural, qui demeure indispensable pour l'avenir du territoire à plus d'un titre.

Le débat, qui aura rassemblé environ 70 personnes, a permis des échanges passionnants et passionnés et de grande qualité aux dires des intervenants eux-mêmes. Pendant deux heures et demie, les divers points de vue ont pu être entendus donnant à chacun de se faire sa propre opinion.

Les professionnels (éleveurs et bergers) ont présenté la réalité concrète de leur profession : bien au-delà l'aspect purement économique et productif, qui est leur cœur de métier, ils produisent pour la collectivité des externalités environnementales ou « aménités positives » pour reprendre le jargon consacré. Ces services que nous apporte le pastoralisme sont incommensurables : façonnage et ouverture du paysage, aménagement du territoire rural et maintien d'une présence humaine, prévention des risques naturels, lutte contre le réchauffement climatique avec les puits de carbone que constituent les prairies, contribution en faveur de la biodiversité et prévention du stress hydrique...

Pour qu'ils puissent continuer d'exercer leur activité productive et nous alimenter avec des produits de qualité (viande, produits laitiers, fromages...) leur apport dans ces autres domaines doit être reconnu, valorisé et rémunéré.

Pour autant, ils ne doivent pas être réduits au statut de « simples jardiniers » en charge de la gestion de nos paysages. La raison d'être, la noblesse de leur métier, c'est l'activité vivrière et la production de laine.

Le pastoralisme, c'est une richesse du Luberon pour l'avenir duquel il demeure indispensable. Et pourtant, ceux qui l'exercent vivent dans des conditions très difficiles, ils l'ont bien expliqué. Sa survie, voire sa relance, c'est notre intérêt et notre devoir d'y contribuer. Pour cela, les divers responsables du territoire : collectivités locales, parc régional et État doivent mener des politiques adaptées et neutraliser tout ce qui peut obérer son avenir, qu'il s'agisse notamment de l'accès au foncier ou de la gestion des prédateurs, en particulier. Les experts du CERPAM et les scientifiques du réseau COADAPHT doivent être entendus quand ils proposent un chemin, tracé sur la base de constats objectifs et scientifiques, qui permette de répondre aux divers objectifs.

Ainsi, avec une population de 921 individus reconnus par l'OFB (Office français de la biodiversité) en 2022, la viabilité du loup est désormais largement assurée (l'objectif initial à travers le premier Plan-Loup était de 500). Les conditions d'une cohabitation durable sont possibles en imposant des limites précises au prédateur pour qu'il reste à l'écart des activités humaines : les éleveurs et les bergers doivent être en mesure de repousser le prédateur lorsqu'ils subissent ses attaques.

Le Plan national d'action loup PNA 2024-2029, actuellement préparé par l'Etat, doit être soumis à un pré-requis : son acceptation par les populations locales et être élaboré en concertation avec toutes les parties prenantes. Au-delà de l'Etat, les autres acteurs des politiques publiques doivent apporter leur contribution : les collectivités locales et le Parc notamment. Luberon Nature ne manquera pas de le rappeler à chaque occasion dans le cadre de l'exercice de la démocratie locale, dans le respect des responsabilités de chacun.

La présentation du programme ainsi que l'intégralité du colloque sont accessibles en vidéo sur notre site :

<https://luberonnature.fr/colloque-le-pastoralisme-un-modele-a-preserver-pour-le-bien-du-luberon-et-de-la-planete/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO) DU 29 AVRIL 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 29 avril 2023 avec plus de 50 personnes présentes ou représentées. Le

procès-verbal, la présentation, la composition du Conseil d'Administration et autres documents relatifs à cette Assemblée sont disponibles sur notre site :

<https://luberonnature.fr/assemblees-generales/>

RANDONNÉE PÉDESTRE DANS LA PLAINE DE BONAUD

Luberon Nature a organisé une randonnée pédestre dans la plaine de Bonaud à partir de Notre-Dame de Beuregard à Orgon le samedi 6 mai 2023.

La randonnée organisée par Pierre DUCLAUX, guide, et Gérard MURGIER, grand connaisseur de plantes et d'oiseaux, s'est déroulée sur une boucle de 11 kms sur la plaine de Bonaud juste au sud d'Orgon dans une ambiance très détendue et amicale sous un beau ciel bleu qui mettait en valeur les superbes paysages du plateau. Nous étions 17 randonneurs à participer à cette balade ensoleillée.

Nous avons pique-niqué au milieu de l'itinéraire au bord du Grand Vallon au sud de la plaine de Bonaud nous faisant apprécier ainsi une belle vue vers le sud et les Alpilles.

Gérard, à son habitude, nous a fait découvrir moult plantes et fleurs tout le long du chemin et Pierre nous a fait visiter la tour du télégraphe Chappe en nous contant son histoire : moyen de communication longue distance par sémaphore avant l'arrivée du morse.

Un grand merci à nos deux guides pour cette belle randonnée et nous comptons sur eux pour renouveler cela.



LUBERON NATURE

Association loi 1901, fondée en 1966

et agréée depuis 1979 au titre de la protection de l'environnement

80 route de Cavaillon, La Poste de Coustellet, Boite Postale 10, 84660 MAUBEC

Tél.: 07 49 67 85 86

info@luberonnature.fr | www.luberonnature.fr